Qualité de Vie et des Conditions de Travail

« Exercer une mission de référent Santé, Q.V.C.T. »

Intra / inter

CSP / FNE / CPF / AIF

Sur devis

- ✓ Formation certifiante (RS 6262)
- ✓ 28 heures (dont 7 heures d'évaluation)
- ✓ Présentiel synchrone
- ✓ Individuel ou Collectif (maximum 8 personnes)
- ✓ Accessible aux personnes en situation de handicap
- ✓ Suivi jusqu' à 3 et 6 mois

L'objectif de la formation :

Cette formation de Référent Santé, Sécurité, Qualité de Vie et Conditions au Travail concerne les entreprises de tous les secteurs d'activité, de toute taille, ainsi que le demande la réglementation en vigueur, Article L.4644-1 du Code du Travail spécifiant que « l'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise ». Formation visant la Certification : QVCT inscrite au RSCH et délivrée à SCIOPRAXI sous le numéro RS 6262

Public :

- Face à un besoin d'accompagner les collaborateurs dans les établissements à travailler dans des conditions favorables et à limiter tout ce qui est facteur de stress, voire d'épuisement professionnel, la certification s'adresse aux salariés de l'entreprise souhaitant développer leurs compétences en lien avec la gestion des activités de protection et de prévention des risques professionnels au travail en réponse à l'obligation de l'article L4644-1 du code du travail.
- Ou candidat libre.

Prérequis :

- Une expérience en entreprise d'une année au minimum et avec des connaissances et appétences sur les risques psycho-sociaux et professionnels de l'entreprise.
- Avoir un projet d'engagement dans la politique sociale de l'entreprise.

Modalités d'évaluation :

Etude de cas pratique portant sur la conception et la mise en place d'une démarche QVCT au sein d'un établissement avec soutenance orale.

Processus de candidature :

Dossier à remplir : CV, lettre de motivation, avec un entretien oral devant le responsable de développement de formation de Très d'UnionS.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Si votre situation nécessite des aménagements spécifiques (pédagogiques, matériels, techniques ou humains), n'hésitez pas à contacter notre référent handicap par mail à ref.handicap@tresdunions.fr

Délai et Modalités d'accès :

Délai variable selon les financements. Pour les formations financées par le CPF, il devra s'écouler au moins 14 jours entre la date de confirmation de commande de la formation et son démarrage effectif (délai légal de rétractation).

Qualité de Vie et des Conditions de Travail

« Exercer une mission de référent Santé, Q.V.C.T.»

Ce que vous allez apprendre :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- **Analyser les principaux signes d'alertes en lien avec la qualité de vie au travail de l'établissement (absentéisme, fatigue, perte d'envie, turn-over, manque de motivation …)**
- **Elaborer des prototypes d'actions QVCT et sécurité à expérimenter**
- **Organiser la mise en place des actions expérimentales QVCT choisies**
- **Accompagner les personnes concernées par l'expérimentation QVCT**
- **Mesurer l'efficacité des actions QVCT mises en place**
- **Déployer la démarche QVCT expérimentée**

Programme :

Module 1: Analyser les principaux signes d'alerte en lien avec la sécurité et la QVCT au sein de l'entreprise

Définition du cadre règlementaire,
Définition des signes d'alerte : absentéisme, fatigue, turn-over, manque de motivation,
Enjeux liés à l'efficacité des services (qualité de service, organisationnelle,…),
Enjeux liés au travail (engagement, relations professionnelles,…),
Enjeux sociétaux (égalité professionnelle, conciliation des temps,…).

Module 2 : Elaborer des prototypes d'action sécurité et QVCT

Mettre en place des objectifs de bien-être et de performance,
Collaboration avec les équipes opérationnelles et dirigeantes,
Proposition des critères associés pertinents au regard des actions expérimentales (absentéisme, conditions de travail,…).

Module 3 : Organiser la mise en place des actions expérimentales sécurité et QVCT

Repérer les moyens humains au sein de l'entreprise,
Repérer les moyens matériels au sein de l'entreprise,
Communication dans une équipe.

Module 4 : Accompagner les personnes concernées par l'expérimentation

Adopter un style de communication centré sur les objectifs et enjeux RH.

Module 5 : Mesurer l'efficacité des actions mises en place

Proposition d'actions à mettre en place,
Proposition de moyens adaptés (questionnaires réunions,…).

Module 6 : Déployer la démarche QVCT expérimentée et mise en place du document unique d'évaluation des risques

Construction de la démarche en collaboration avec les parties prenantes,
Transfert des apprentissages (formation interne, outillage et méthodes, partage d'expériences,…).

Très d'UnionS

Coordonnées de contact :

Responsable : Marie José GADANT

Téléphone : 06 07 48 66 16

E-Mail : contact@tresdunions.fr

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par **AFNOR Certification** au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES

facebook

SMS

SCAN ME

LinkedIn